

Intervention budget 12-14 - Santé

- L'optimisme... C'est par ce mot que nous avons conclu nos derniers échanges en commission. L'optimisme que vous avez mis en avant pour défendre la future politique menée en matière de soins de santé. L'optimisme que vous avez mis en avant pour justifier le futur budget de ce département. L'optimisme que vous avez mis en avant pour soutenir les mesures décidées ou envisagées. Et bien, je vais vous dire très honnêtement : je demeure pour ma part plutôt pessimiste quant à l'avenir de nos soins de santé...

- En effet, c'est un véritable budget d'austérité qui frappe aujourd'hui nos soins de santé. Un budget d'austérité où assurément certaines économies ne se feront pas au bon endroit. Où certaines économies ne se feront pas au bon moment. Où certaines économies toucheront directement les patients et les professionnels du secteur. Et où les économies ne permettront pas de dégager les moyens nécessaires pour ne fut-ce qu'envisager des perspectives nouvelles en termes d'innovations technologiques ou de remboursements de soins.

- En abaissant la norme de croissance des soins de santé de 3 à 1,5 %, vous diminuez d'1,5 milliards d'euros le budget de ce département en 2015. Diminution d'autant plus significative si on se projette à l'horizon 2018 : moins 3,7 milliards d'euros. Ça c'est pour l'objectif théorique, je vous l'accorde. Mais continuons dans les chiffres parce qu'ils sont révélateurs. Si l'on regarde le budget calculé par l'INAMI - c'est-à-dire ce qu'il prévoit comme dépenses à politique constante - ce sont encore 355 millions d'euros d'économies qui sont prévus. Et là encore si l'on regarde à l'horizon 2018, ce sera 1,9 milliards d'euros d'économie structurelle qui affecteront les soins de santé.

- Comme mon groupe a déjà eu l'occasion de le dire, les soins de santé ont déjà fait l'objet d'économies importantes par le passé. C'est une réalité. Mais les lignes directrices qui ont guidé le choix de ces économies étaient claires : il fallait quoi qu'il en soit garantir l'accessibilité des soins. Il fallait quoi qu'il en soit garantir la qualité des soins. Il fallait quoi qu'il en soit garantir la sécurité financière des patients. Il fallait quoi qu'il en soit permettre aux professions de soins de santé de demeurer attractives. Il fallait quoi qu'il en soit permettre à notre système de soins de santé de rester performant en répondant notamment à la difficile question du vieillissement de la population. L'équation est assez complexe, vous en conviendrez. Mais en conviendrez également, jamais ces lignes directrices n'ont été franchies par le passé.

- Aujourd'hui, je ne suis pas optimiste quant à l'avenir de nos soins de santé. Vous nous avez confirmé que votre politique allait s'inscrire en partie dans la continuité de ce qui a été fait lors des précédentes législatures et je m'en réjouis. Vous nous avez également annoncé diverses initiatives en matière d'interdiction de suppléments d'honoraires dans les chambres communes en hôpital de jour ou encore en matière de sécurité tarifaire pour les patients et je m'en réjouis également. Mais lorsque vous nous dites que 2015 sera une année de transformation pour les soins de santé et qu'en parallèle je vois les premiers changements s'opérer, j'estime que vous n'allez pas dans la bonne direction.

- La soi-disant simplification des tickets modérateurs en est un exemple éloquent : certains tickets modérateurs à la baisse certes mais surtout beaucoup de tickets modérateurs à la hausse. Le tout pour réaliser une économie de 33 millions d'euros, sur le dos des patients... Votre argument consistant à dire que l'augmentation ne sera que de quelques cents dans de nombreux cas n'est pas acceptable. Vous faites ainsi fi des nombreux citoyens déjà fragilisés car, comme vous le savez, nous ne sommes pas tous égaux face à la maladie. Vous faites ainsi fi de ces nombreux citoyens pour qui, oui, quelques cents peuvent faire la différence. Lorsque l'on sait que 15 % de notre population vit sous le seuil de pauvreté, que les dépenses de santé se concentrent souvent sur les personnes les plus fragiles et que 14% des ménages en Belgique déclarent avoir déjà reporté ou renoncé à des soins de santé dont ils avaient besoin, je ne peux que déplorer cette mesure. Et si j'ajoute que cette augmentation des tickets modérateurs viendra se grever à toute une série d'autres mesures antisociales prévues par votre Gouvernement, j'ai toutes les raisons d'être pessimiste.

- Un autre exemple qui n'appelle lui non plus pas un vent d'optimisme : le report et la restriction du tiers payant obligatoire. Je vous le rappelle, la loi prévoyait l'application obligatoire du tiers payant pour toutes les prestations de soins... Je vous le rappelle, la loi de 2012 prévoyait l'application obligatoire du tiers payant pour tous les bénéficiaires de l'intervention majorée et pour tous les bénéficiaires du statut de malade chronique... C'était prévu. C'était annoncé. C'était attendu par bon nombre de nos citoyens. Alors, au-delà du report de cette mesure au 1er juillet 2015, au-delà de la restriction que vous appliquez aux prestations concernées, ce qu'il faut surtout déplorer c'est que les malades chroniques qui sont particulièrement touchés par la maladie sont tout simplement laissés de côté. Vous décidez de priver ces milliers de personnes exposées à des frais de santé importants et récurrents de ce qui aurait pu constituer pour elle une véritable bouffée d'air pour réaliser une économie de 38 millions d'euros, toujours sur le dos des patients...

- Il y a donc ces mesures qui toucheront directement les patients mais il y a aussi ces autres réformes qui doivent apparemment faire de 2015 une année de transformation pour les soins de santé. Une année de transformation afin de dégager évidemment à nouveau des économies... Et des réformes qui, selon moi, ne s'inscrivent pas dans ce que j'appellerai une logique temporelle.

- Regardez la réduction prévue de la durée d'hospitalisation lors d'un accouchement ordinaire. On parle d'une réduction d'un demi-jour en 2015 et d'un jour en 2016 en vue évidemment de réaliser une économie de près de 12 millions d'euros en 2015 et de 14 millions à partir de 2016. Avant de prendre cette mesure et de l'appliquer ainsi très rapidement, n'aurait-il mieux pas valu, au nom de la qualité des soins pour les futures mamans, prévoir une réorganisation des soins postnatals et un investissement dans ce secteur ? N'aurait-il mieux pas valu, au nom de l'équilibre budgétaire des institutions hospitalières, inclure cette réforme dans celle plus large de la réforme du financement hospitalier qui sera menée au cours des prochaines années ?

- Regardez aussi la réforme des dialyses pour les patients « low care » qui vise à favoriser la dialyse en dehors de l'hôpital et notamment la dialyse à domicile en vue de réaliser une économie de 23 millions d'euros. A nouveau, avant de prendre cette mesure, n'aurait-il mieux pas valu, à nouveau au nom de l'équilibre budgétaire des institutions hospitalières, inclure cette réforme dans celle plus large de la réforme du financement hospitalier ?

- Alors non je ne suis pas optimiste. Et je pense d'ailleurs que l'optimisme que vous manifestez n'est qu'un optimisme de façade. Nos soins de santé feront bel et bien l'objet d'économies importantes dans les années à venir et vous ne résolvez pas l'équation comme il se doit. Car, pour l'instant, je constate que vous touchez au portefeuille des patients. Je constate que d'une certaine manière vous touchez à la qualité des soins. Et j'ai cette désagréable impression que seule l'économie sera le maître-mot à l'avenir, négligeant par là même une amélioration de notre système de soins dont l'accessibilité et la qualité en font jusqu'à présent un des meilleurs au monde. Alors oui, permettez-moi d'être pessimiste !